
De: Accès à l'information - Montréal
Envoyé: 29 novembre 2021 12:06
À:
Cc: Accès à l'information - Laurentides
Objet: Demande d'accès à l'information, 200778037
Pièces jointes: Demande N° 200778037.pdf; Avis de recours.pdf

Catégories:

Madame, Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 11 novembre dernier, concernant le Lot N° 3 049 191 à Mont-Laurier..

Vous trouverez en annexe les documents demandés.; il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 17 mars 1999, 7 pages.
2. Avis d'infraction, 3 mars 2000, 2 pages.
3. Rapport d'inspection, 3 mars 2000, 3 pages.
4. Rapport d'inspection, 7 février 2001, 2 pages.
5. Rapport d'inspection, 18 février 2002, 1 page.
6. Avis d'infraction, 18 février 2002, 2 pages.
7. Avis d'infraction, 4 février 2003, 2 pages.
8. Rapport d'inspection, 6 février 2003, 5 pages.
9. Rapport d'inspection, 13 janvier 2004, 2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr15acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise des Laurentides
260, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4
www.environnement.gouv.qc.ca



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-00

DATE DE RÉDACTION :

1999-03-17

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 1999-03-10
 - ARRIVÉE : 10 :45
 - DÉPART : 12 :00

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

SITE A - Garage Municipal, Rue Godard.
 Lot P-1817, cad. Mont-Laurier.

SITE B - Intersection rue Lafleur et boul.
 Industriel. Lot P-1685, cad. Mont-Laurier.

SITE C - Rue Allix et ch. de l'école Bellevue.
 Lot P-1777-2, cad. Mont-Laurier.

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Municipalité de Mont-Laurier

485, rue Mercier

Mont-Laurier, Qc

J9L 3N8

(819) 623-1221

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui [] non [X]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): N/A

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S)

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

Nombre: [X] 4

[X] 3

[]

[X] 1

ÉCHANTILLONS

[]

[]

[]

[]

[]

[]

EAU

AIR

SOL

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

- AUTRE(S) []

PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le M.E.F.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-00

DATE DE RÉDACTION :

1999-03-17

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Informations sur chacun des sites

- **SITE A**

131 Rue Godard, Garage municipal

Lot P-1817, cad. Mont-Laurier.

Date de début d'exploitation : approx. 1983

Quantité moyenne de neige accumulée : 36840 m³

- **SITE B**

Intersection rue Lafleur et boul. Industriel.

Lot P-1685, cad. Mont-laurier

Date de début d'exploitation : approx. 1983

Quantité moyenne de neige accumulée : 30000 m³

- **SITE C**

Intersection rue Allix et ch. de l'École Bellevue

Lot P-1777-2, cad. Village de Mont-Laurier.

Date de début d'exploitation : approx. 1978

Quantité moyenne de neige accumulée : 18000 m³

Quantité moyenne totale de neige transportée par la municipalité : 84840 m³/an.

Aucun cours d'eau n'a été observé à proximité des sites lors de l'inspection.

3. CONCLUSION

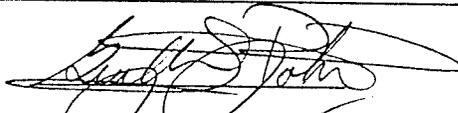
- La municipalité de Mont-Laurier exploite trois (3) lieux d'élimination de neige qui ont des dates de début d'exploitation antérieures à 1991. Elle doit donc nous soumettre un programme d'assainissement.

4. RECOMMANDATION(S)

- Faire parvenir la lettre modèle « Programme d'assainissement » afin que la municipalité de Mont-Laurier nous soumette pour approbation son programme d'assainissement.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin



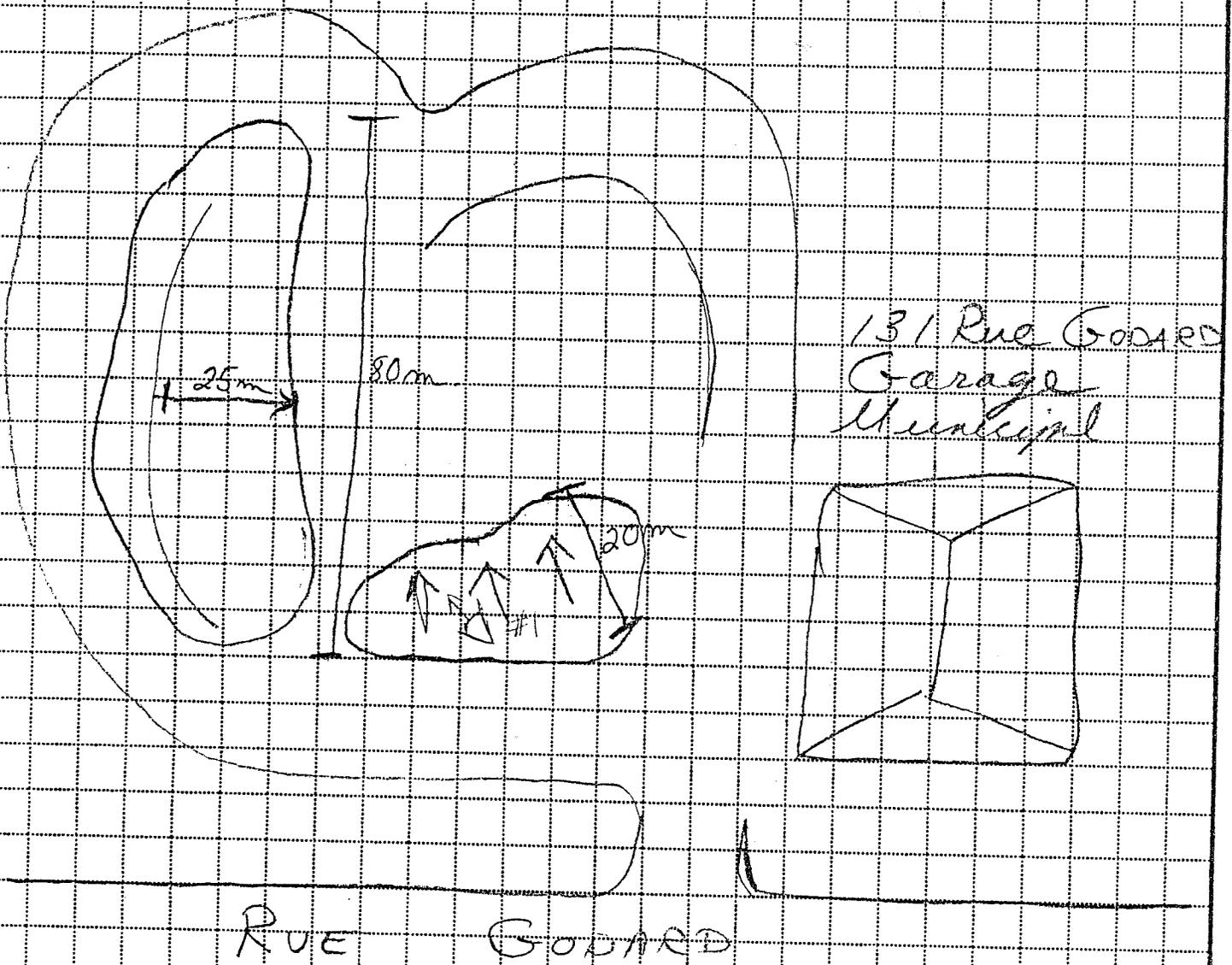

1999-03-17

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet

29/03/17

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

CROQUIS # 1 SITE - A -
MONT-LAURIER

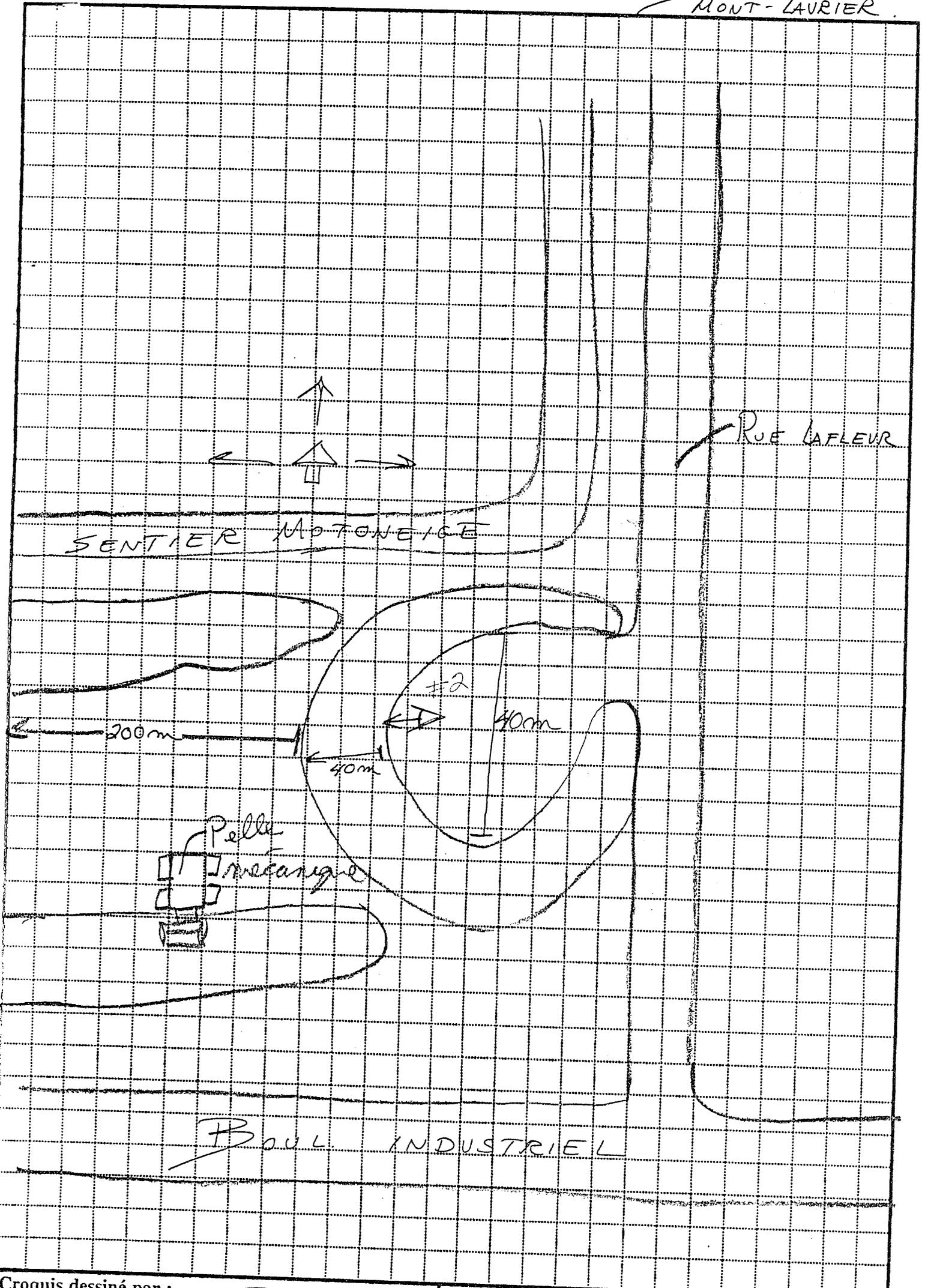


Croquis dessiné par :
NOM : GUILLAUME POTVIN
SIGNATURE : *Guillaume Potvin*
DATE DE LA RÉALISATION : 1999-03-15
7316
N° RÉF. : 7610-15-01-76650-00

NOTE :
- NEIGE USÉE
☞ = PHOTOGRAPHIE #1

CROQUIS #2

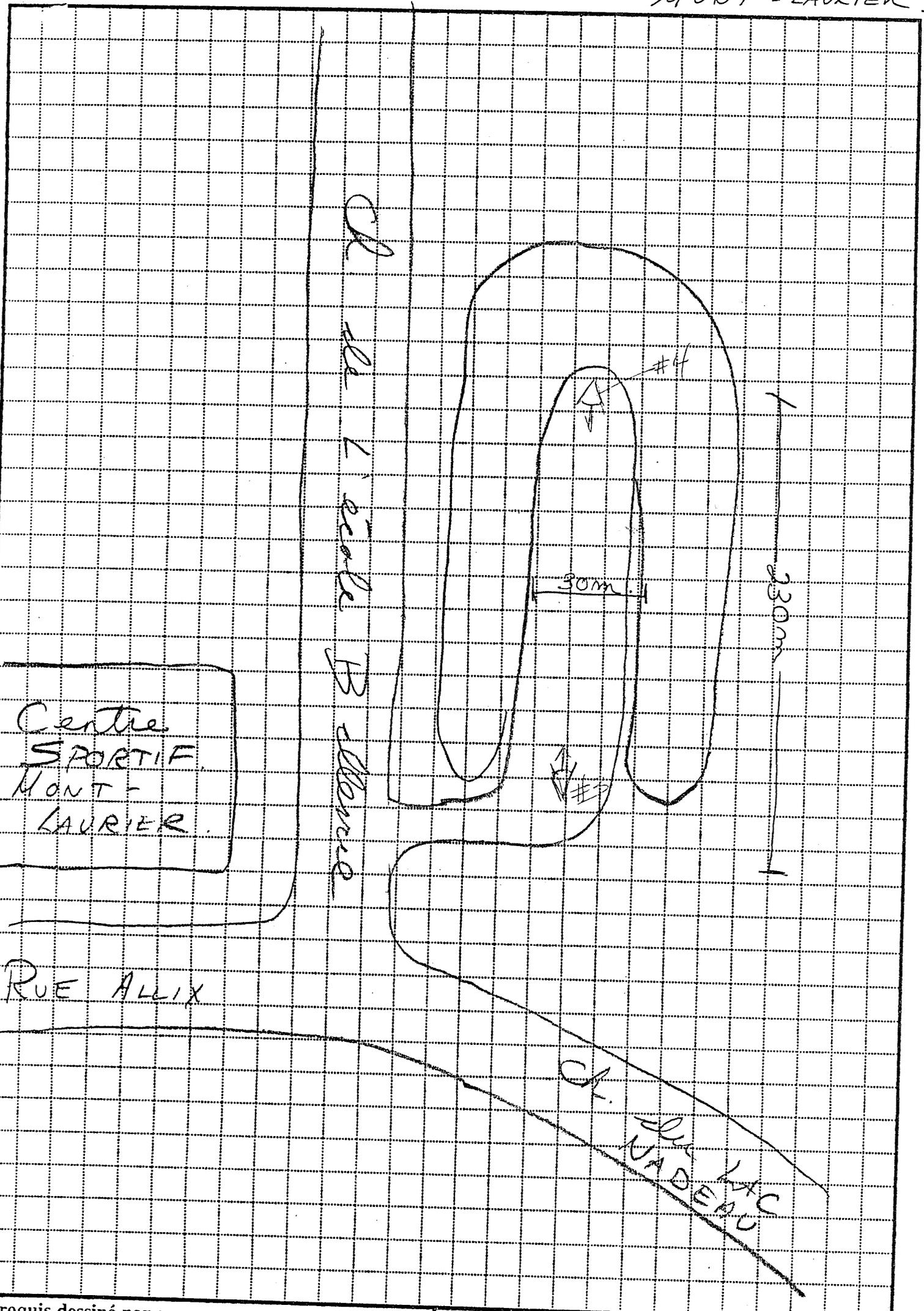
SITE - B -
MONT-LAURIER



Croquis dessiné par :
NOM: GUILLAUME POTVIN
SIGNATURE: Guillaume Potvin
DATE DE LA RÉALISATION: 1999-03-10
7316
N° RÉF.: 7610-15-01-76650-00

NOTE :

- NEIGE USÉE
- ↔ = PHOTOGRAPHIE #2
- ⬆ = FORÊT.



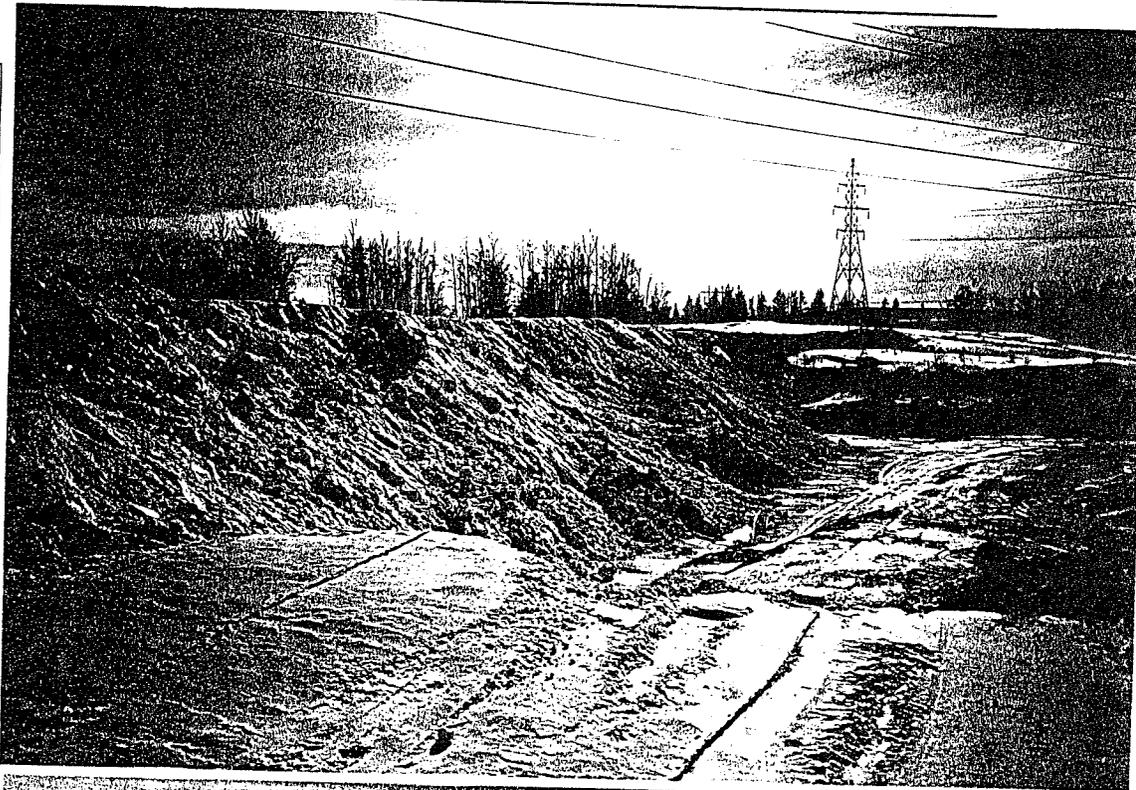
Croquis dessiné par :
 NOM : GUILLEAUME POTVIN
 SIGNATURE : *Guillaume Potvin*
 DATE DE LA RÉALISATION : 1999-03-15
 N° RÉF. : 7316 7610-15-01-76650-00

NOTE :
 = NEIGE USÉE.
 ↗ = PHOTOGRAPHIE



MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE (photos 4x6)

Photo# 1 <u>SITE A</u>
Description:
Lieu d'élimination de neige Ville de Mont- Laurier.
Garage municipal.
Remarque:

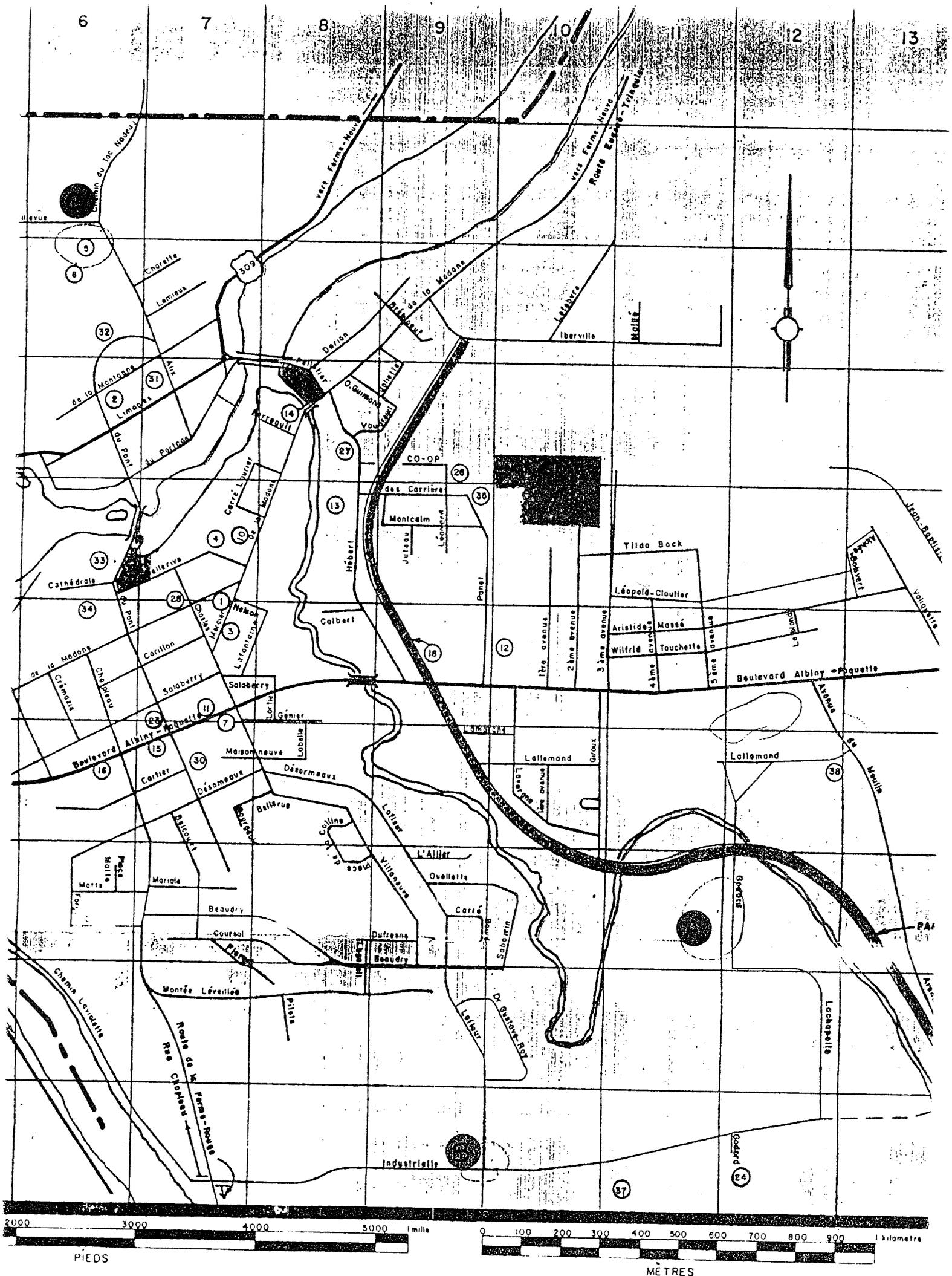


Photo# 2 <u>SITE B</u>
Description:
Lieu d'élimination de neige Ville de Mont- Laurier.
Remarque:



Photo# 3 <u>SITE C</u>
Description:
Lieu d'élimination de neige Ville de Mont- Laurier.
Voir positionnement croquis # 3
Remarque:





Carte 1

Localisation des sites inspectés - lieux d'élimination de neige.
Munic. de Mont-Laurier. - Trois (3) sites exploités par la municipalité..

Source : Carte touristique Mont-Laurier.

Date : 10 mars 1999.

No/Réf : 7316-15-01-76650-00.



CERTIFIÉ

Saint-Eustache, le 3 mars 2000

AVIS D'INFRACTION

Madame Blandine Boulianne, secrétaire-trésorière
Municipalité de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec) J9L 3N8

N/Réf. : 7316-15-01-76650-00

Objet : Lieux d'élimination de neige.

Madame,

À la suite d'une inspection effectuée le 2 mars 2000 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre Direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

- Exploitation de trois lieux d'élimination de neige (garage municipal, rue Alix et boul. Industriel) à Mont-Laurier (Québec) sans avoir obtenu au préalable de certificat d'autorisation prévu à cette fin.
 - ◆ Loi sur la qualité de l'environnement.
article 22
 - ◆ Règlement sur les lieux d'élimination de neige.
article 1

Nous vous demandons donc de nous transmettre un plan des correctifs avant le 30 mars 2000 avec un échéancier de réalisation qui prévoit :

- 1- le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation avant le 30 avril 2000 en conformité avec le *Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement* et au *Guide d'aménagement des lieux d'élimination de neige et mise en œuvre du Règlement sur les lieux d'élimination de neige* accessible sur le site Internet du Ministère au www.menv.gouv.qc.ca

140, rue Saint-Eustache, 3^e étage
Saint-Eustache (Québec) J7R 2K9

Téléphone : (450) 623-7811
Télécopieur : (450) 623-7042

Avis d'infraction

-2-

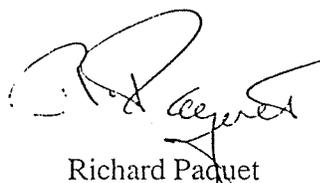
N/Réf. : 7316-15-01-76650-00

Le 3 mars 2000

- 2- l'aménagement du lieu conformément au certificat d'autorisation au plus tard le 1^{er} novembre 2000.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur Guillaume Potvin au (450) 623-7811, poste 262.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.



Richard Paquet
Chef division contrôle
Service de l'environnement

RP/gp



RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-00

DATE DE RÉDACTION : 2000-03-07

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2000-03-02
. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Guillaume Potvin

HEURES : - ARRIVÉE : 10H30
- DÉPART : 11H15

. LIEU INSPECTÉ

Trois (3) Lieux d'éliminations de neige
Site A – Garage Municipal, Rue Godard lot p-1817
Site B - Intersection rue lafleur et boul. Industriel
Lot p-1685.
Site C – Intersection rue Alix et ch. De L'école Bellevue.
Lot p-177-2
Cadastre de Mont-Laurier.

. ADRESSE POSTALE (si différente)
Municipalité de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier, Qc J9L 3N8

NOM/FONCTION TÉLÉPHONE
. PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S): N/A

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

 Nombre: 4

- BUTS : Vérifier le respect des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
Vérifier si la municipalité de Mont-Laurier exploite toujours trois lieux d'élimination de neige sans posséder de certificat d'autorisation prévu à cette fin.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai constaté que la municipalité de Mont-Laurier exploite encore cette année les trois site inspectées le 10 mars 1999 et qui étaient mentionnées dans la lettre « Programme d'assainissement » du 17 mars 1999.
Au trois sites, j'ai observé des neiges usées qui étaient entreposées. Au site de la rue Alix, je remarque la présence d'un cours d'eau naturel qui passe à proximité du tas de neige qui a été transportée. Ce site ne pourra donc pas être autorisé (voir photos nos. 1 et 2). Pour les cartes et les croquis des sites, consulter le rapport d'inspection du 10 mars 1999. Aucun paramètres n'a changée depuis cette inspection.

3. CONCLUSION

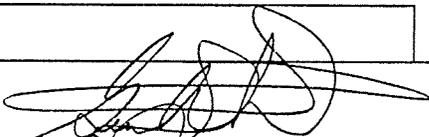
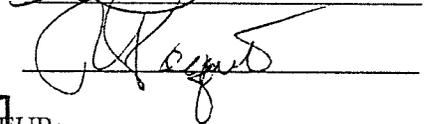
La municipalité de Mont-Laurier exploite trois lieux d'élimination de neige sans avoir obtenu au préalable de certificat d'autorisation prévu à cette fin. Il s'agit des mêmes sites qui étaient en exploitation lors de l'hiver 1998-1999. Aucune demande pour faire approuver un programme d'assainissement n'a été déposée à notre bureau avant le 18 septembre 1999.

4. RECOMMANDATION

- Faire parvenir un avis d'infraction à la municipalité de Mont-Laurier. Note : L'avis d'infraction a été transmis le 3 mars 2000.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin

2000-03-07

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet, T.P.

2000/03/08

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

SAGIR
Demande : _____
Intervenant : _____
Intervention : 150002441
Lieu d'intervention: LES TROIS



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale des Laurentides

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Localisation : Lieu d'élimination de neige site rue Alix à Mont-Laurier.
Identification : Municipalité de Mont-Laurier, Qc
Date : 2 mars 2000
N/RÉF : 7316-15-01-76650-00
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no 1 : Lieu d'élimination de neige situé à l'intersection de la rue Alix et Chemin de l'école à Mont-Laurier. Même site que lors de l'Hiver 1998-1999.

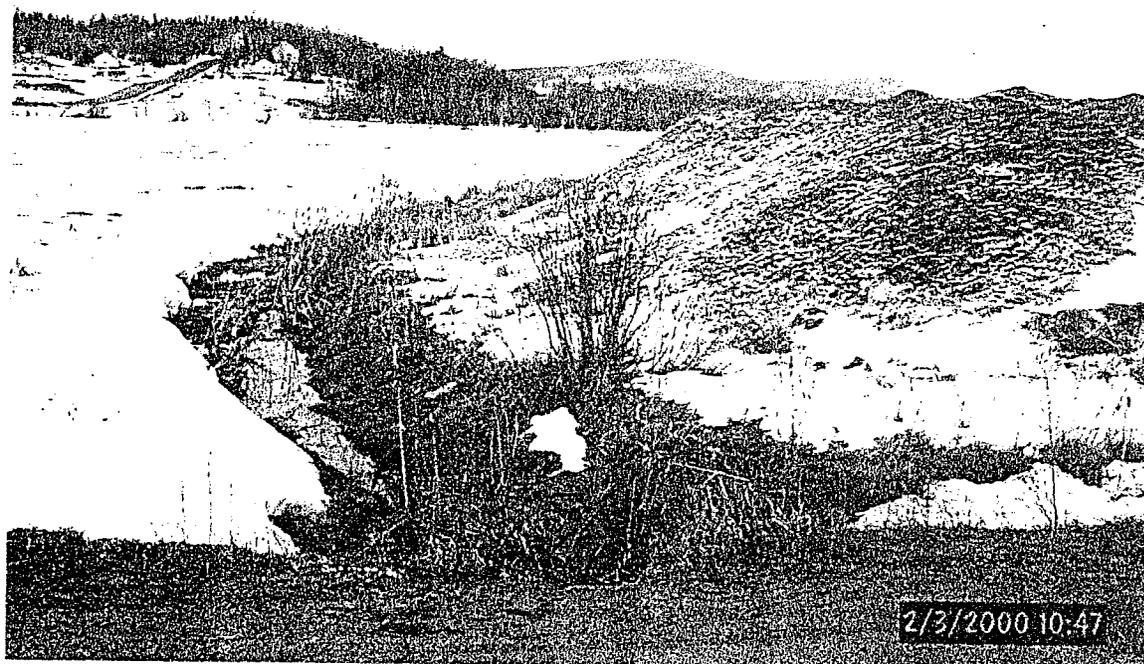


Photo no.2 : Toujours le site de la rue Alix. À noter qu'un ruisseau naturel (cartographié) passe à proximité du dépôt de neige. Ce site ne pourra donc pas être autorisé. Photo prise à partir du chemin de l'École.

Date : 2 mars 2000



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale des Laurentides

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Localisation : Lieu d'élimination de neige à Mont-Laurier.
Identification : Municipalité de Mont-Laurier, Qc
Date : 2 mars 2000
N/RÉF : 7316-15-01-76650-00
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no 3: Lieu d'élimination de neige situé à l'intersection du boul. Industriel et rue Lafleur à Mont-Laurier. Même site que lors de l'Hiver 1998-1999.



Photo no 4: Site du garage municipal à Mont-Laurier. Rue Godard. Lieu en exploitation.

Date : 2 mars 2000



RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-02

DATE DE RÉDACTION : 2001-02-07

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2001-02-01 et 02
INSPECTEUR / INSPECTRICE : Guillaume Potvin

HEURES : - ARRIVÉE : 14H07
- DÉPART : 14H25

LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige
Site 02 – Coin rue Lafleur et Industriel
Lot p-1685

ADRESSE POSTALE (si différente)

Municipalité de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier, Qc J9L 3N8

NOM/FONCTION TÉLÉPHONE
PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S): N/A

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

 Nombre: 2 1

BUTS : Vérifier le respect des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
Vérifier si la municipalité de Mont-Laurier exploite toujours un lieu d'élimination de neige à l'intersection des rues Industriel et Lafleur à Mont-Laurier

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai constaté que la municipalité de Mont-Laurier exploite encore cette année ce lieu d'élimination de neige. Une affiche indique que le lieu ne peut être qu'à l'usage exclusif de la Ville de Mont-Laurier. Un symbole de la municipalité de Mont-Laurier y figure. Toutefois, lors de l'inspection, je n'ai pas constaté le dépôt de neige à cet endroit. Aucun camion ne s'est présenté sur le site. Toutefois, trois minutes après mon arrivée sur le site, une niveleuse se présente sur les lieux et effectue le déneigement de l'aire d'entreposage des neiges usées en poussant la neige tombée dernièrement sur les côtés. Le lendemain matin vers 10:00hrs je retourne sur les lieux et je constate qu'aucune neige usée a été transporté sur place. Ce site n'a donc pas été utilisé lors des opérations de déneigements de la nuit du 1^{er} au 2 février 2001.

Pour une description du lieu avec croquis et cartes, voir rapports d'inspections précédents et programme d'assainissement de 1993.

3. CONCLUSION

- La municipalité de Mont-Laurier exploite toujours le lieu d'élimination. Je n'ai toutefois pas constaté la présence de camions au cours de la journée. Je n'ai pas constaté le dépôt de neige par un intervenant.

4. RECOMMANDATION

- Procéder à une seconde inspection suite à une tempête de neige importante. Effectuer l'inspection au cours de la nuit.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin




2001-02-07

- VÉRIFIÉ PAR: Robert Rochon

2001/02/07

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

CIDREQ: _____
SAGIR _____
Demande : _____
Intervenant : _____
Intervention : <u>150004939</u>
Lieu d'intervention: _____



MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Localisation : Lieu d'élimination de neige Coin Industriel et rue Lafleur

Identification : Municipalité de Mont-Laurier.

Date : 1^{er} février 2001

N/RÉF : 7316-15-01-76440-02

Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 1: Le lieu d'élimination de neige n'est pas fortement exploité. Flèche jaune : chemin d'accès. L'aire se trouve dans un terrain vacant plutôt plat où poussent des herbacées. À gauche, la rue Industriel.

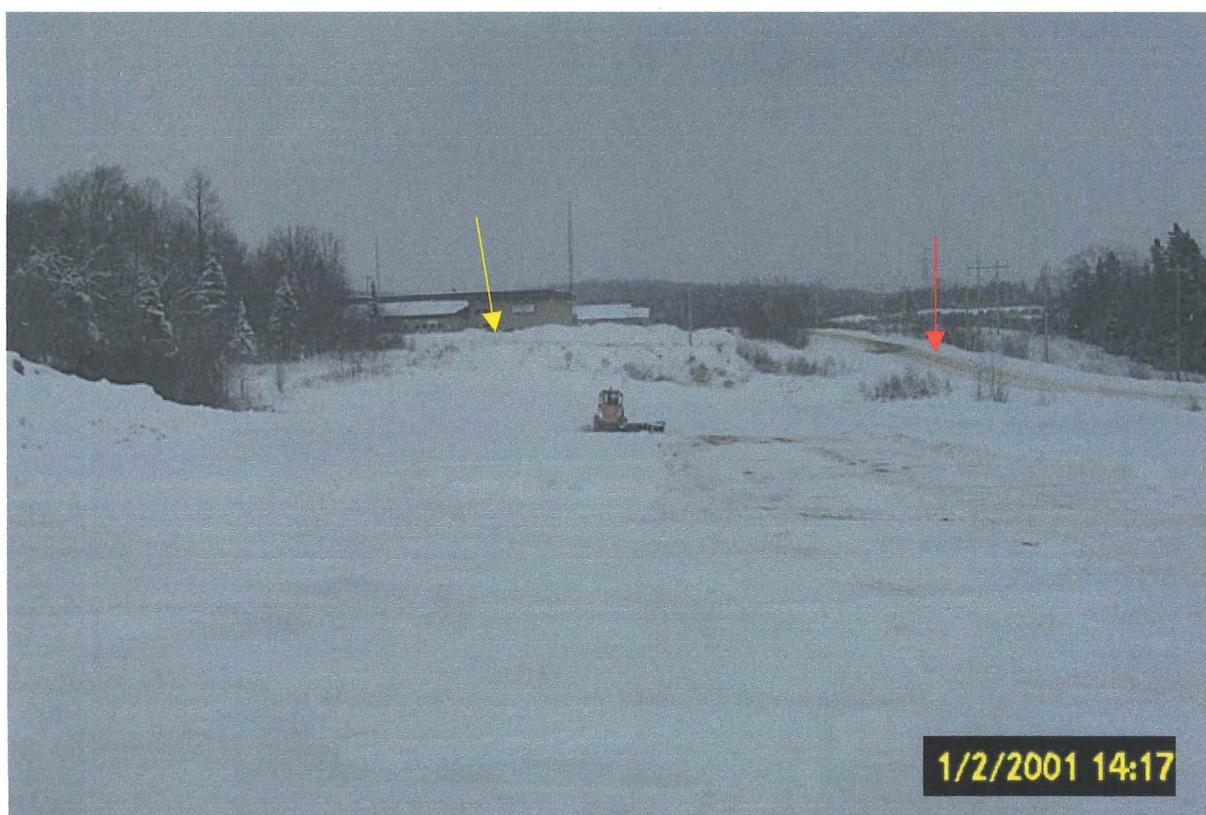


Photo no. 2: Trois minutes après mon arrivée, une niveleuse s'est présentée pour pousser la couche de neige sur les côtés de l'aire d'entreposage des neiges usées. Flèche jaune : Rue Lafleur. Flèche rouge : Rue Industriel. La flèche rouge marque aussi l'endroit où la photographie no. 1 a été prise.

Date : 1^{er} février 2001

Direction régionale des Laurentides

RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-08

DATE DE RÉDACTION : 2002-02-15

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2002-01-29

- ARRIVÉE : 15 :25

- DÉPART : 15 :40

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige usée.
Angle rue Lafleur et Industriel

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3N8

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Aucune lors de l'inspection.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

Nombre: perdues à cause d'un problème informat.

BUTS : Vérifier le respect des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Vérifier si le lieu d'élimination de neige usée est toujours en opération illégalement.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Il n'y avait personne sur les lieux. Le site est toujours opéré puisque la neige a été poussée exactement de la même façon que les années précédentes. Aucun camion n'a été observé sur place en train de déverser des neiges usées. Des monticules de neiges souillées déposées par camions sont visible. La capacité du site est importante.

3. CONCLUSION

- Le dépôt de neige usée sur le site n'a donc pas été constaté mais il est clair qu'il est utilisé.

4. RECOMMANDATION

- Un avis d'infraction a été transmis à la Ville en date du 3 mars 2000. En 2001, rien n'a été transmis parce que le dépôt de neige n'a pas été constaté.
- Transmettre un avis d'infraction à la Ville pour exploitation de trois lieux d'élimination de neige sans avoir obtenu de certificat d'autorisation.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin

- VÉRIFIÉ PAR: Robert Rochon

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

2002-02-15


2002/02/18



CERTIFIÉ

LC 034 304 999.

Saint-Eustache, le 18 février 2002

AVIS D'INFRACTION

Madame Blandine Boulianne
Greffière
Ville de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec) J9L 3N8

Nos/Réf. : 7316-15-01-63330-03
7316-15-01-76650-08

Objet : Exploitation de deux lieux d'élimination de neige ((lot p-177-2 (angle Alix et ch. De l'École Bellevue) et lot p-1685 (intersection rue Lafleur et boul. Industriel)) cadastre de Mont-Laurier à Mont-Laurier (Québec).

Madame,

À la suite de l'inspection effectuée le 29 janvier 2002 aux endroits mentionnés en rubrique par un fonctionnaire dûment autorisé de notre Direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi et au règlement :

- Exploitation de deux lieux d'élimination de neige dans la ville de Mont-Laurier (Québec) sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation prévu à cette fin.
- ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
article 22

...2

Direction régionale des Laurentides

140, rue Saint-Eustache, 3^e étage
Saint-Eustache (Québec) J7R 2K9

Téléphone : (450) 623-7811
Télécopieur : (450) 623-7042

Nous vous demandons donc de cesser immédiatement le dépôt de neige à ces endroits ainsi qu'à tout autre endroit dont un certificat d'autorisation n'a été émis.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur Guillaume Potvin au (450) 623-7811, poste 262.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.



Robert Rochon
Chef de la division contrôle
Service municipal et hydrique

RR/gp

CERTIFIÉE

LC 034 742 286

Saint-Eustache, le 4 février 2003

AVIS D'INFRACTION

Ville de Mont-Laurier
485, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3N8

N/Réf. : 7316-15-01-76650-07
7316-15-01-76650-08
7316-15-01-76650-03
400067803

Objet : Exploitation de trois lieux d'élimination de neige (lot P-177-2 (angle des rues Alix et ch. de l'École Bellevue), lot P-1685 (intersection rue Lafleur et boul. Industriel) et lot 1824-2 (garage municipal, rue Godard)) cadastre du village de Mont-Laurier à Mont-Laurier (Québec)

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 30 janvier 2003 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Exploitation de trois lieux d'élimination de neige dans la Ville de Mont-Laurier (Québec) sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation prévu à cette fin.
 - Loi sur la qualité de l'environnement;
article 22
 - Règlement sur les lieux d'élimination de neiges;
article 1

AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf. : 7316-15-01-76650-07
7316-15-01-76650-08
7316-15-01-76650-03
400067803

Le 4 février 2003

Nous vous demandons donc de cesser immédiatement le dépôt de neige à ces endroits ainsi qu'à tout autre endroit dont un certificat d'autorisation n'a pas été émis.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur Marc Guénette au (450) 623-7811, poste 274.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

RP/mg



Richard Paquet

Chef de la division contrôle
Secteurs industriel, agricole et
municipal,

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: 7316-15-01-76650-08

DATE DE RÉDACTION : 05-02-2003

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 29-01-2003

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : MARC GUÉNETTE

. ACCOMPAGNÉ DE :

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige

Lot P-1685

Cadastre du village de Mont-Laurier

Intersection de la rue Lafleur et boul. Industriel

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Mont-Laurier

485, rue Mercier

Mont-Laurier (Québec)

J9L 3N8

. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : RENCONTRE oui [] non [X]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S):

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

[X]

[X]

[]

[X]

Nombre:

#

#

ÉCHANTILLONS

[]

[]

[]

[]

[]

[]

EAU

AIR

SOL

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES []

PRÉCISEZ

- BUTS : Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV.

Vérifier s'il y a toujours exploitation du lieu d'élimination de neige sans certificat d'autorisation prévu à cette fin.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-08

DATE DE RÉDACTION : 05-02-2003

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de l'inspection du terrain, aucune personne n'a été rencontrée et aucun camion déversant de la neige n'a été aperçu sur le site.

J'ai constaté la présence de tas de neige réparti principalement aux extrémités du site. Des traces de camions ont été constatées. La longueur du terrain servant à éliminer la neige est de 270 mètres et la largeur est de 45 mètres. J'ai estimé que les tas de neige formaient une bande d'environ 10 mètres et étaient d'une hauteur de 2 mètres. Le volume total de neige a cet endroit serait approximativement de 7200 mètres cubes.

3. CONCLUSION

- ◆ Le dépôt de neige sur le site n'a pas été constaté mais le site est utilisé pour cet hiver.
- ◆ La Ville de Mont-Laurier possède un lieu d'élimination de neige autorisé mais il n'est pas exploité pour cet hiver.

4. RECOMMANDATION (S)

- ◆ Acheminer un avis d'infraction à la Ville de Mont-Laurier.

5. VÉRIFICATION

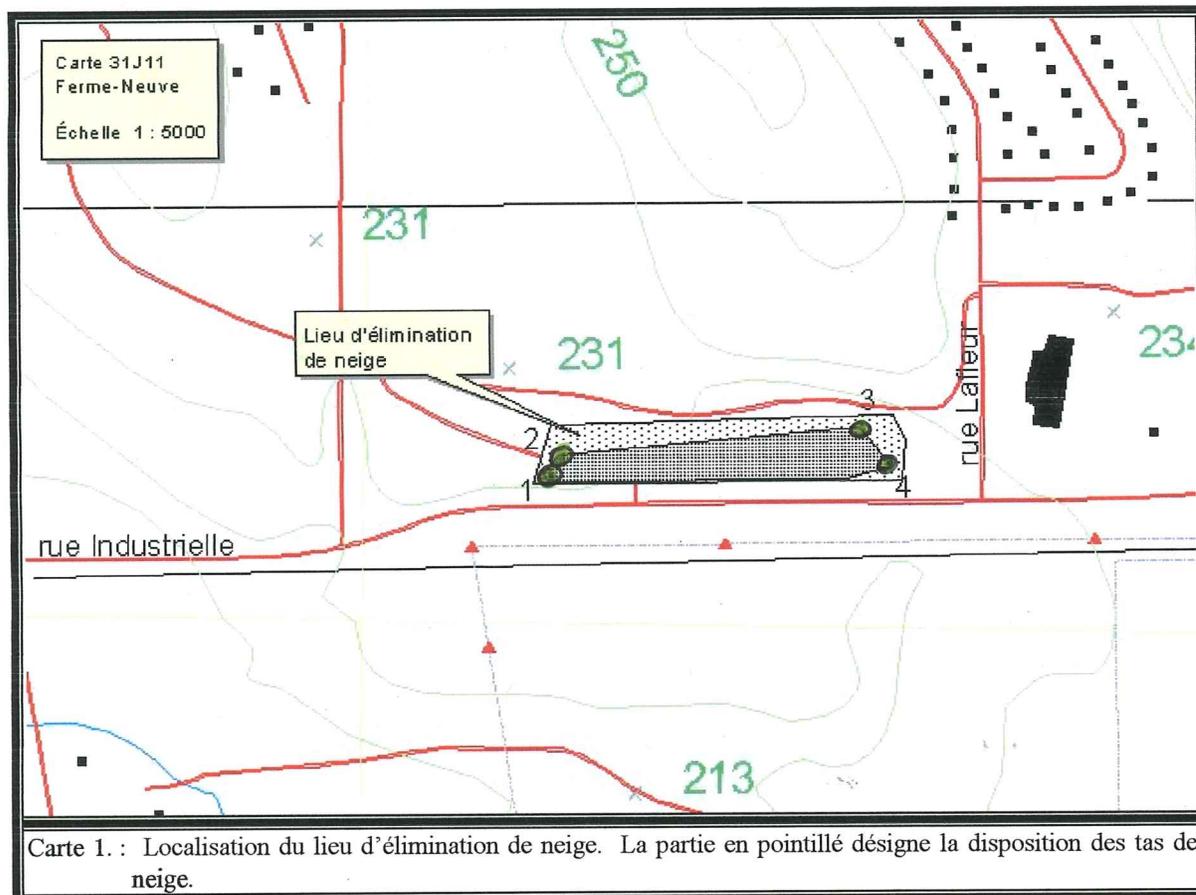
- RÉDIGÉ PAR : Marc Guénette
- VÉRIFIÉ PAR : Richard Paquet

Marc Guénette
Richard Paquet

05/02/2003
6/2/2003

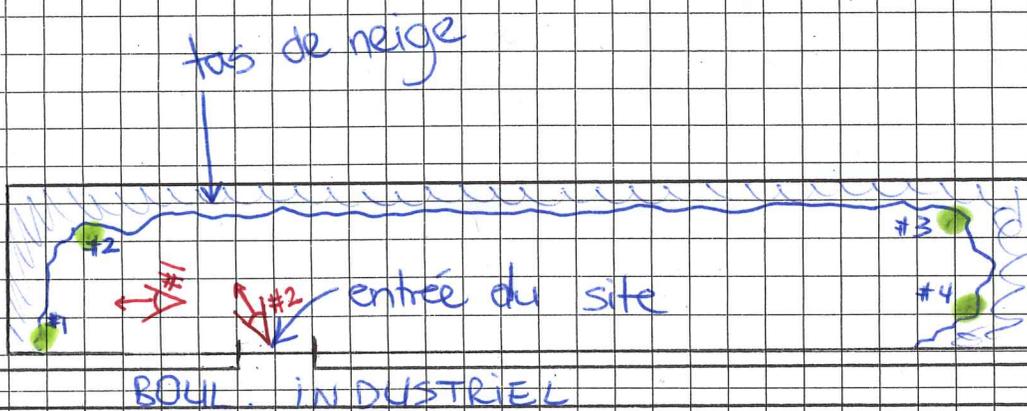
COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE



Localisation des points GPS Données Mercator, NAD 83	Identification
Point #1 : 0462307 E 5154198 N	Les points GPS à côté des tas de neige, aux 4 coins du site.
Point #2 : 0462301 E 5154189 N	
Point #3 : 0462532 E 5154222 N	
Point #4 : 0462555 E 5154194 N	

CROQUIS



Croquis dessiné par :
NOM : Marc Guénette

Signature :
Marc Guénette

Date de la réalisation :
5 février 2003

de référence :
7316-15-01-76650-08

NOTE :

LÉGENDE :

↔ photo #

● Point GPS #

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

LOCALISATION : Lot P-1685, coin rue Lafleur et boul. Industriel, Mont-Laurier
PROPRIÉTAIRE : Ville de Mont-Laurier
DATE : 29 janvier 2003
N/RÉF : 7316-15-01-76650-08
PHOTOGRAPHE : Marc Guénette



Photo # 1. Des tas de neige sont clairement visibles sur cette photo prise le 29 janvier 2003.



Photo # 2. Les tas de neige sont disposés tout autour du site, aux extrémités.



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-09

DATE DE RÉDACTION : 2003-01-13

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2004-01-08 - ARRIVÉE : 16 :30
- DÉPART : 17 :00

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige.

Lot 1829-1, cadastre de Mont-Laurier
Au bout du boulevard Industriel.

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Mont-Laurier

485, rue Mercier
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3N8

Vérifier aussi les sites illégaux connus.

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non

TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

Non applicable.

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Aucune lors de l'inspection.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

Nombre: 2

ÉCHANTILLONS

EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S)
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Inspection ponctuelle pour vérifier si les lieux illégaux exploités par la ville de Mont-Laurier sont exploités encore cet hiver.
- Quatre sites à visiter soit :
 1. Intersection boul. Industriel et Lafleur (non autorisé à ce jour)
 2. Intersection Allix et Bellevue (non autorisé à ce jour)
 3. Garage municipal (rue Godard) (non autorisé à ce jour)
 4. Parc Industriel (autorisé et aménagé)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-76650-09

DATE DE RÉDACTION :

2004-01-13

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

1. Intersection boul. Industriel et Lafleur (non autorisé à ce jour)
2. Intersection Alix et Bellevue (non autorisé à ce jour)
3. Garage municipal (rue Godard) (non autorisé à ce jour)

Pour ces trois lieux : Pas de neige accumulée, les pancartes mentionnant la présence d'un lieu d'élimination de neige ont tous été retirées. Pas d'infraction.

4. Parc Industriel (autorisé et aménagé)

Le lieu d'élimination de neige est en exploitation un camion est venu déverser son contenu (neige) dans l'aire d'accumulation prévue. Le conducteur du camion m'informe qu'il s'agit du seul lieu exploité par Ville de Mont-Laurier. Deux blocs de bétons se trouvent de chaque côté de l'entrée. Les blocs sont reliés entre eux avec un câble d'acier se trouvant au sol.

3. CONCLUSION

La Ville de Mont-Laurier semble s'être conformée à la réglementation en exploitant un seul lieu d'élimination de neige au cours de l'hiver 2003-2004.

4. RECOMMANDATION(S)

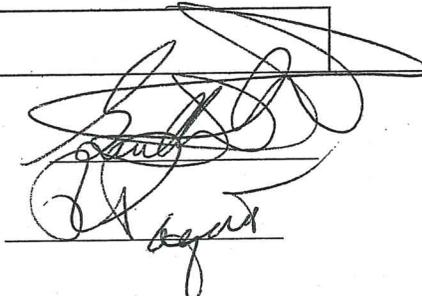
- Mettre copie de ce rapport dans les dossiers de chacun des lieux ciblés par l'inspection.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:



2004-01-13

2004/01/13